

Suivi des résolutions de l'assemblée annuelle 2003

Résolutions 1, 2 : Cotisation

Lors des réunions régionales, nous déposerons un document de travail pour discussion. Par la suite, nous en débattrons à l'assemblée annuelle 2004 en vue de l'adoption d'une proposition qui sera soumise aux syndicats locaux et qui pourrait être acheminée au Congrès international en 2005.

Résolutions 3 à 10 : Fermetures d'usines

La qualité et la quantité des résolutions soumises aux assemblées annuelles de 2002 et 2003 montrent l'importance de ce sujet. Nous y porterons toute l'attention nécessaire. J'ai demandé à l'équipe des services techniques et aux coordonnateurs de préparer un rapport et un projet de plan d'actions qui seront soumis pour discussion à l'assemblée annuelle 2004.

Résolution 11 : Surplus de l'assurance emploi

Vous trouverez en annexe copie de la lettre adressée à Monsieur Joe Volpe, Ministre des Ressources humaines et développement des compétences dont copie est envoyée au Premier ministre Paul Martin. Évidemment, nous savons que ce n'est pas seulement en adressant des lettres que nous mettrons fin à ce vol de 44 milliards \$ par le Gouvernement fédéral. Nous devons agir. La prochaine campagne électorale fédérale nous donnera l'occasion de faire valoir nos droits sur cette question. Ce dossier est aussi lié de près à celui des fermetures d'usines et des licenciements collectifs.

Nous vous suggérons de lire, en annexe l'article, de Michel Vastel paru dans *Le Soleil* le 14 février dernier sur le scandale de la caisse de l'assurance emploi.

Résolution 12 : Secteur minier - Côte Nord

Grâce aux représentations du Syndicat des Métallos et des sections locales 5778, 7401, 8664, 6869 le problème soulevé par cette résolution est réglé : les emplois de nos membres sont sauvés.

Résolutions 13, 14, 19, 20, 22, 23 : Code du travail, action et enjeux politiques

Le thème de notre assemblée annuelle était « Stoppons la droite ».

Notre syndicat s'est engagé, par un vote unanime de l'ensemble des délégué(e)s, à prendre tous les moyens pour empêcher le Gouvernement libéral (conservateur) de Jean Charest, d'imposer à la population québécoise des politiques de droite. Dans les jours et les semaines qui ont suivi des manifestations contre les politiques du

gouvernement ont eu lieu où des milliers de métallos y ont participé dans leur région, et ce, en collaboration avec la FTQ, les autres centrales syndicales et des groupes populaires.

Nous n'avons pas obtenu le succès escompté. Le Gouvernement a voté ses projets de lois. Mais la lutte est loin d'être terminée. Les manifestations continuent : lors du Conseil consultatif du 25 février dernier, nous avons voté, avec les autres affiliés de la FTQ, un plan d'actions pour « stopper la droite ». Nous vous invitons à discuter ce plan d'actions dans vos assemblées générales et à vous prononcer sur le pacte de solidarité syndicale proposé. Vous aurez aussi à discuter de votre participation à une éventuelle grève générale qui pourrait être déclenchée si le Gouvernement Charest continue à vouloir attaquer nos droits. Nous vous encourageons à participer activement aux activités organisées par la FTQ et ses syndicats dans votre région contre le Gouvernement Charest. Notre objectif c'est de raisonner ce gouvernement. S'il le faut et si telle est la volonté de nos membres nous sommes prêts à aller jusqu'à la grève générale.

Résolutions 15, 16, 17 : Régime de retraite et protection de nos acquis

Plusieurs de nos sections locales sont aux prises avec des employeurs qui ne respectent pas les ententes négociées concernant les régimes de retraite ou d'assurance. Ce problème est particulièrement grave dans le secteur de l'acier. Nous avons demandé à Daniel Roy, coordonnateur régional de St-Jean, de mettre sur pied un comité de travail en collaboration avec notre service de recherche et de nous remettre un plan d'actions le plus tôt possible pour faire face à ce grave problème.

Résolution 18 : Engagement politique

Le comité des résolutions a recommandé le rejet de cette résolution et l'assemblée a entérinée la recommandation.

Résolution 21 : Enjeux politiques (gouvernement fédéral)

Nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour informer nos membres des véritables intérêts que le Premier ministre Paul Martin veut défendre. Le Syndicat des Métallos ne manquera aucune occasion de lui rappeler que lorsqu'il était Ministre des finances, le Gouvernement fédéral a dérobé plus de 44 milliards \$ aux travailleurs, dans le programme d'assurance emploi, sous prétexte de lutter contre le déficit. C'est aussi sous son règne qu'on a cumulé des surplus budgétaires faramineux pendant qu'on laissait se détériorer les services de santé, d'éducation et autres. Ces scandales, et beaucoup d'autres, méritent d'être débattus sur la place publique durant les élections fédérales.

Résolutions 24, 26 : Commerce de l'acier et dumping

Cette résolution concerne le problème du « dumping » et de l'incapacité politique du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) de prendre des mesures pour mettre fin à des importations entraînant des milliers de pertes d'emplois pour nos membres et tous les travailleurs canadiens. Selon la réglementation du TCCE, seules les plaintes des employeurs sont recevables ; les organisations de travailleurs n'ont pas droit au chapitre. De plus en plus de nos membres sont aux prises avec le dumping ; l'usine de Bauer-Nike de St-Jérôme où 154 travailleuses sont menacées de perdre leur emploi est la dernière en liste. À maintes reprises, notre bureau national a fait des représentations politiques auprès du Gouvernement fédéral mais sans succès. Nous continuerons notre lutte jusqu'à ce que nous ayons gain de cause.

Ce dossier est aussi relié à celui des fermetures et licenciements collectifs.

Résolution 25 : Eau

Le Gouvernement de Jean Charest n'a pas caché ses intentions de recourir à la privatisation dans les services publics dont celui de l'eau. Comme le problème de la privatisation de l'eau est très important pour tous nos membres, nous avons contacté l'organisation communautaire « Eau secours » pour lui signifier notre appui. « Eau secours » lutte contre la privatisation de cette ressource publique : nous encourageons tous nos membres à les appuyer.

Résolution 27 : Amiante chrysotile

Cette question sera apportée au comité sur la santé sécurité de la FTQ. De plus, nous continuons à défendre l'utilisation sécuritaire de l'amiante au Conseil d'administration de la CSST et partout où nous sommes invités à le faire.

Résolutions 28, 29 : Médecins à la CSST et travailleurs miniers

Ces deux résolutions ont été rejetées : le comité des résolutions les ayant jugé inapplicables dans la pratique. Les syndicats locaux qui les ont présentées ont été consultés et ont accepté la proposition de rejet du comité.

Résolution 30 : Formation

Nous avons demandé à notre service de la recherche de clarifier la nature des besoins de formation sur la question des assurances : thèmes, type de formation et durée. Le service d'éducation sera donc en mesure d'évaluer comment répondre adéquatement à la demande.

Résolution 31 : Formation

Des discussions ont eu lieu entre notre service d'éducation et les syndicats locaux qui ont présenté cette résolution. Dans un premier temps, ils sont d'accord pour évaluer la nature des besoins auxquels on fait référence. Par la suite ils discuteront avec le responsable de santé sécurité pour mieux répondre à ces besoins.

Résolutions 32, 33, 34 : Travailleurs autonomes

Le Syndicat des Métallos est un pionnier dans l'organisation des travailleurs autonomes. Nous poursuivrons nos pressions pour que ces travailleurs soient reconnus au sens du Code du travail. Le travail est loin d'être terminé. Les permanents et les permanentes responsables de ces dossiers en assureront le suivi en termes d'identification des besoins et de recrutement. Les travailleurs autonomes font partie de l'avenir de notre syndicat et nous devons continuer d'en faire une priorité.

Résolution 35 : Mondialisation

La mondialisation existe. Nous avons des formateurs disponibles mais malheureusement les syndicats locaux n'ont pas mis ce sujet dans la liste de leurs priorités de formation. Les problèmes liés à la mondialisation sont sérieux et urgents. Il faut maintenir notre sensibilisation auprès des syndicats locaux.

De concert avec la FTQ nous organiserons en septembre un colloque sur la solidarité internationale. Nous vous communiquerons les dates bientôt et vous serez invités à y participer.

Résolution 36 : Réponse aux résolutions

Le comité des résolutions a recommandé le rejet de cette résolution. Suite aux trois dernières assemblées annuelles le suivi des résolutions a été assuré au meilleur de nos possibilités et tous les syndicats locaux en ont été informés.

Résolution 37 : Caisse d'économie

Le comité des résolutions a recommandé le rejet de cette résolution car le problème local est réglé.

Résolution 38 : Briseurs de grève

Le projet de loi, présenté par le Bloc québécois, a été rejeté. La prochaine campagne électorale fédérale nous permettra de reporter ce problème sur la place publique, non seulement au niveau national mais dans chacun de nos comtés.

Résolution 39 : Semaine de travail à la Baie James

Après consultation auprès de Pierre Lalonde, notre conseiller juridique, cette résolution a été rejetée. Pour explication voir **en annexe** la lettre de Pierre Lalonde.

Résolution 40 : Construction

Une rencontre a eu lieu avec le Commissaire de l'industrie de la construction à ce sujet. Ce dossier est à suivre.

Résolution 41 : Chemins forestiers

Les représentations ont été faites et ce dossier est réglé à la satisfaction de nos membres concernés.

Résolution 42 : Lock out, Banque nationale

Des discussions sont en cours entre le syndicat, la Banque nationale et la Caisse d'économie du Complexe FTQ pour trouver une solution satisfaisante pour nos membres en lock out depuis plusieurs mois.

Résolution 43 : Camionneurs artisans

Une audition est prévue dans les prochains mois et le Syndicat des Métallos y déposera un mémoire.

Résolution d'urgence : Pauvreté et exclusion sociale

Cette résolution met en lumière le rôle social de notre syndicat. Nous communiquerons avec « Le collectif sur la pauvreté » pour clarifier quel type de soutien nous pourrions leur donner. Pour appuyer leurs revendications nous invitons tous les Métallos à participer, partout au Québec, aux activités et manifestations organisées par le Collectif.

Résolution d'urgence : Fermeture d'ADF

Nous remercions tous ceux et celles qui ont signé et fait signé la pétition de soutien à nos membres de l'usine ADF. Grâce à votre solidarité, l'entreprise et les emplois de plusieurs de nos membres ont été sauvés.